

**ADDENDA À L'ENTENTE DE GESTION ET
D'IMPUTABILITÉ 2018-2019**

ENTRE

**LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
DU QUÉBEC**

ET

**LE CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

DÉCEMBRE 2018

ADDENDA À L'ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ 2018-2019

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

1. OBJET DE L'ADDENDA

Le présent document constitue un addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2018-2019 ratifiée entre le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS) et le ministre de la Santé et des Services sociaux (ministre). Les engagements convenus dans le présent addenda s'ajoutent à ceux déjà convenus à l'EGI 2018-2019.

2. DURÉE DE L'ADDENDA

Le présent addenda couvre la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, soit la même que celle de l'EGI 2018-2019.

3. ENGAGEMENT POUR LES SERVICES DE SOUTIEN À DOMICILE

Votre établissement ayant réalisé toutes les heures antérieures (2016-2018), l'engagement inscrit dans le présent addenda est le nombre d'heures réalisées au 31 mars 2018 (720 686 heures [ajustées]) + 8/13 des heures additionnelles à produire en lien avec l'investissement de 2018-2019 (25 151 heures) à un taux de 76,40 \$/heure.

En conséquence, l'engagement pour l'indicateur suivant est modifié :

INDICATEURS	ENGAGEMENTS POUR 2018-2019
Soutien à domicile de longue durée	
1.03.05.01 - Nombre total d'heures de service de soutien à domicile de longue durée rendues à domicile par les différents modes de dispensation de services (adultes des programmes-services SAPA, DP et DI-TSA)	745 837

4. RETRAIT DE DEUX INDICATEURS

Les indicateurs suivants sont retirés de l'EGI 2018-2019 et transférés en suivi de programme dans le cadre de l'objet prioritaire SAD.

1.03.14 Nombre total d'heures de service de soutien à domicile longue durée rendues à domicile par les différents modes de dispensation de services aux personnes ayant un profil ISO-SMAF de 4 à 14.

1.03.15 Nombre de personnes desservies en soutien à domicile de longue durée (adultes des programmes-services SAPA, DP et DI-TSA) ayant un profil ISO-SMAF de 4 à 14.

ADDENDA À L'ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ 2018-2019

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

5. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Dans la section des priorités des ministres du chapitre II de l'EGI 2018-2019, une modification est apportée à l'objectif portant sur le déploiement du Dossier clinique informatisé (DCI) Cristal-Net. Le texte suivant :

L'objectif du ministre étant que les cliniciens de l'ensemble des installations du réseau puissent l'utiliser d'ici décembre 2019. Il est donc requis :

- Qu'au 1^{er} juin 2018, tous les établissements aient déjà amorcé les activités préparatoires au déploiement du DCI Cristal-Net dans leurs installations;
- Qu'au 31 décembre 2018, la planification du déploiement du DCI de l'ensemble des sites soit réalisée avec le 31 décembre 2019 comme date de fin de déploiement;
- Que, pour chaque établissement, les cliniciens d'une première installation utilisent le DCI Cristal-Net au plus tard le 28 février 2019.

est remplacé par :

L'objectif du ministre étant que les cliniciens de l'ensemble des installations du réseau puissent l'utiliser d'ici décembre 2019. Il est donc requis :

- Qu'au 1^{er} juin 2018, tous les établissements aient déjà amorcé les activités préparatoires au déploiement du DCI Cristal-Net dans leurs installations;
- Qu'au 31 décembre 2018, la planification du déploiement du DCI de l'ensemble des sites soit réalisée;
- Que chaque établissement ait complété ses activités préparatoires identifiées au plan du déploiement du DCI au plus tard le 28 février 2019.

6. ENGAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Le CIUSSS s'engage à respecter les règles régissant l'allocation budgétaire qui lui est accordée et à donner suite aux priorités du ministre, telles qu'énoncées dans ce document ainsi qu'à prendre les mesures nécessaires pour assurer la reddition de comptes demandée par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Signé à Québec
(Lieu)

Signé à Montréal (Pointe-à-Clair)
(Lieu)

Le 2019/08/09
(Date)

Le 1^{er} février 2019
(Date)

Le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux,

La présidente-directrice générale du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal,

Entente originale signée

Entente originale signée